

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du C.D.V.B. 11 septembre 2020 à MOLSHEIM

1. APPEL DES DELEGUES

Clubs présents : 18 sur 24

Nombre de voix : 103 sur 124

Conformément aux dispositions de ses statuts et particulièrement de l'article 11, plus de la moitié des clubs, totalisant plus de la moitié des voix étant présents, l'Assemblée peut délibérer valablement.

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 19h45 et souhaite la bienvenue à l'Assemblée, il salue les personnalités présentes, Monsieur le Député MEYER représentant le Président du Conseil Départemental et Monsieur le Maire FURST de MOLSHEIM. Il donne lecture de son rapport moral. Ce rapport moral retrace l'historique de la saison écoulée écourtée par la crise sanitaire et se projette sur l'avenir avec la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1^{er} janvier 2021. Il remercie les présidents et correspondants des clubs pour leur travail ainsi que l'équipe qui le soutien. Pour la nouvelle CEA, il formule le vœu que la nouvelle équipe qui sera élue à l'issue de cette assemblée générale travaille en intelligence avec l'instance haut-rhinoise, les deux départements réunis sont les premiers en nombre de licenciés de la ligue du grand est.

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2019

→ Adopté à la l'unanimité

4. RAPPORT DU SECRETAIRE

Le secrétaire informe l'assemblée de sa décision d'arrêter ses fonctions comme annoncé lors de l'AG 2019. Il donne le trio de tête des clubs, remercie le club de MOLSHEIM pour l'organisation de cette AG, souhaite bon vent à la nouvelle équipe qui devra gérer la réunion des deux départements en une nouvelle entité, la CEA.

5. RAPPORT DU TRESORIER

Emile HERRMANN commente le compte de résultats et le bilan. Pas de remarques particulières de la part des membres.

6. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Norbert CONRAD et Jean-Luc COMAU félicitent le trésorier pour la tenue des comptes.

→ Quitus est donné au Trésorier

7. RAPPORT DES PRESIDENTS DE COMMISSION

A Commission SPORTIVE

Serge FOHRER ne peut pas féliciter de champions départementaux cette année, en cause la COVID. Il a quelques difficultés pour lancer les nouveaux championnats, les clubs inscrivant les équipes tardivement. Le championnat LOISIRS organisé par le CD sous la houlette de Franck BECKER s'est également arrêté en cours de championnat. La formule pour la saison à venir sera modifiée, il y aura un niveau supplémentaire pour permettre à tous les licenciés de s'exprimer chacun à son niveau.

B Commission SPORTIVE JEUNES

Sylvie APFEL retenu par d'autres obligations a délégué à Michel MALBLANC le soin de commenter son rapport annuel. Toujours précis et complet, ce rapport n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée. Michel rappelle que la

réunion de rentrée est obligatoire, elle a lieu à la MDS le jeudi 24 septembre 2020.

C Commission ARBITRAGE

Emile HERRMANN remercie les membres de sa commission et plus particulièrement Jean-Luc SCHMITT qui lutte depuis le début du mois de mars contre la pandémie. Cette saison la commission, a surtout mis l'accent sur la formation. Au départ avec 25 candidats, au final 18 arbitres départementaux reçus, cette session de formation a été la meilleure en terme qualité et quantité. Il remercie chaleureusement Rémy pour le travail en binôme réalisé toutes ces années.

D Commission TECHNIQUE

Lionel GRAFF remercie les cadres pour leur travail et félicite les sélections départementales pour leurs résultats. Seul une participation au tournoi d'ENSISHEIM a pu se tenir.

E Commission DISCIPLINE

Rémy BARUTHIO relate une affaire à traiter au cours de la saison.

F Commission STATUTS & REGLEMENTS

R.A.S.

→ Décharge au Comité à l'unanimité
Adopté à l'unanimité

8 DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR LA PROCHAINE SAISON

CONRAD Norbert et MANSUY Donatien sont désigné réviseurs aux comptes pour la saison 2020 / 2021.

9 RECOMPENSES ET DISTINCTIONS

Cette saison écourtée, n'a pas permis de désigner des champions départementaux. Donc pas de coupes cette année.

10 BUDGET 2020/2021

Le budget est proposé par Emile HERRMANN. C'est un budget timide, ne sachant pas quelles sont les réalisations sportives possibles. Il propose au besoin d'adopter un budget additionnel en cours de saison. Il rassure toutefois l'assemblée en rappelant que les finances sont saines.

→ **Adopté à l'unanimité**

11 ALLOCUTIONS DES PERSONALITES

Monsieur MEYER député, représentant le conseil départemental prend la parole en soulignant les bons résultats du volley-ball au niveau national. Il souligne que la maison des sports qui est gérée et mis à disposition de toutes les disciplines sportives est un bel outil de travail. Il souhaite que la future collectivité européenne d'alsace qui permet une autonomie sportive alsacienne dictée par la loi soit un signe fort pour se démarquer de la ligue du grand est, qui est un trop grand territoire pour une organisation rationnelle du sport à ce niveau.

Monsieur FURST maire de MOLSHEIM fait la promotion de sa ville. Il y autant d'emplois que d'habitants. Il retrace la politique dynamique sportive de MOLSHEIM, la preuve le gymnase ATALANTE qui nous accueille.

12 DIVERS

R.A.S.

Molsheim le 11 septembre 2020